



Règlement des compétitions du Comité Départemental 2020

Version du 06 février 2020

- ✓ *CHAMPIONNAT 22 PAR EQUIPES DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *RENCONTRES INTERCLUBS FEMININES (RIF 22)*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL VETERANS DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL SENIORS DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 PAR EQUIPES SENIORS DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *CHAMPIONNAT 22 INDIVIDUEL DAMES & MESSIEURS*
- ✓ *GREENSOME MIXTE DEPARTEMENTAL*
- ✓ *COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL*
- ✓ *REGLEMENT MINIS-TOUR*
- ✓ *COMBINE 9TROUS ET CHAMPIONNAT 22 PICT AND PUTT JEUNES*
- ✓ *RENCONTRES INTER ECOLES DE GOLF*
- ✓ *CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL JEUNES*



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PAR EQUIPES DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 15 MARS 2020 au golf des SABLES D'OR

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain.</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 joueuses par équipe Dames + 4 remplaçantes éventuelles ;• 6 joueurs par équipe Messieurs + 6 remplaçants éventuels ; <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire de santé enregistré à la FFGolf.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut / 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Bleus pour les Dames et repères Blancs pour les Messieurs.</p> <p>Le tirage des départs est fait dans l'ordre des résultats de l'année précédente avec le 1^{er} départ à 08H30.</p> <p>Ordre de jeu : Les joueu(rs)ses porté(e)s sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.</p>
Classement	<p>Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames.</p> <p>Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le SAMEDI 7 MARS.</p> <p>Droits d'engagement : 395 Euros par club pour cette compétition et la coupe du Conseil Départemental du dimanche 11 octobre 2020.</p> <p>Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor à adresser au CD22, Golf de St Samson, Route du Golf, 22560 PLEUMEUR-BODOU.</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



RENCONTRES INTERCLUBS FÉMININES DES CÔTES D'ARMOR (RIF 22)

RÈGLEMENT SAISON 2020

OBJECTIFS : Promouvoir le golf féminin en :

- Permettant aux joueuses de tout handicap de jouer sur différents terrains des Côtes d'Armor ;
- Proposant un tarif attractif ;
- Programmant les compétitions le samedi pour permettre aux femmes qui travaillent de participer ;
- Créant une dynamique de club grâce à l'établissement d'un classement général interclubs.

INSCRIPTION et RENCONTRES :

INSCRIPTIONS		DATES	GOLFS	Ordre départs des séries
- de 18 ans	+ de 18 ans			
10€ à l'année	30€ à l'année	21 mars	Pléneuf-Val-André	1-2-3
5€ à chaque participation. A l'ordre du CD 22	10€ à chaque participation. A l'ordre du CD22	16 mai	Bégard	2-1-3
		6 juin	Saint-Cast	1-2-3

Les inscriptions annuelles se font par les clubs sur extranet dans sport/compétition, libellé « Inscriptions RIF 2020 ». Les chèques des joueuses seront adressés à la responsable départementale de la RIF, à l'ordre du CD22.

Les inscriptions à chaque rencontre se feront au plus tard le tard **le samedi précédent** par l'extranet.

FORMULE DE JEU:

Les compétitions compteront pour l'index. **Toutes les séries se joueront en 18 trous stableford.**

Départs repères Bleus pour les premières séries. Repères Rouges pour les autres séries.

Les séries seront équilibrées, avant la première compétition, en fonction du nombre et de l'index des joueuses inscrites.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

CONDITIONS PARTICULIERES :

Epreuve « non-fumeur ».

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique est autorisée.

Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Téléphone portable : Les téléphones portables seront éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.

CLASSEMENTS :

A chaque rencontre : 1 prix brut, 3 prix nets dans chaque série

Classement général : 1 prix brut, 6 prix nets dans chaque série par le cumul des points acquis à chaque rencontre (les points/recontre : 1^{er}=12, 2^{ième}=8, 3^{ième}=6, 4^{ième}=3, 5^{ième}=2, 6^{ième}=1). En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...

REMISE DES PRIX : à l'issue de la dernière rencontre, les prix étant gardés pour les absentes.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL VETERANS DAMES et MESSIEURS

MARDI 21 AVRIL au golf de le Baie de St Brieuc

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département ayant atteint l'âge de 65 ans la veille de la compétition ; Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Strokeplay / 18 trous. Classement en brut. En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS. Les départs : <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : Boules jaunes ;• Dames : Boules rouges. Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index. L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le MARDI 14 AVRIL 2020. Nombre d'inscrits par compétition limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index. Droits d'engagement : 23 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Chaque département qualifie 50 joueurs et joueuses vétérans et seniors au prorata des participants effectifs dans chaque <u>catégorie</u> . Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL SENIORS DAMES et MESSIEURS

SAMEDI 25 AVRIL 2020 au golf de le Baie de St Brieuc

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département ayant atteint l'âge de 50 ans la veille de la compétition ; Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Strokeplay / 18 trous. Classement en brut. En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou. Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS. Les départs : <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : Boules jaunes• Dames : Boules rouges Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index. L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le SAMEDI 18 AVRIL 2020. Nombre d'inscrits par compétition limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index. Droits d'engagement : 23 Euros. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Chaque département qualifie 50 joueurs et joueuses vétérans et seniors au prorata des participants effectifs dans chaque <u>catégorie</u> . Les trois premiers de la première série du championnat de Bretagne de l'année précédente, dans chaque catégorie, sont qualifiés d'office. Ils ne rentrent pas dans le quota départemental.
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR PAR EQUIPES SENIORS DAMES et MESSIEURS

VENDREDI 22 MAI 2020 au golf de SAINT SAMSON

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain.</p> <ul style="list-style-type: none">• 4 joueuses par équipe Dames + 4 remplaçantes éventuelles ;• 6 joueurs par équipe Messieurs + 6 remplaçants éventuels ; <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire de santé enregistré à la FFGolf.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut / 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Rouges pour les Dames et Vertes pour les Messieurs.</p> <p>Ordre de jeu : Les joueu(rs)ses porté(e)s sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.</p>
Classement	<p>Addition des 3 meilleurs scores par équipe Dames.</p> <p>Addition des 5 meilleurs scores par équipe Messieurs.</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte, puis de la seconde meilleure carte, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le SAMEDI 16 MAI.</p> <p>Droits d'engagement : 100 Euros par équipe Dames et 120 € par équipe Hommes.</p> <p>Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor à adresser au CD22, Golf de St Samson, Route du Golf, 22560 PLEUMEUR-BODOU.</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL DAMES et MESSIEURS

DIMANCHE 28 JUIN 2020 au golf de SAINT CAST

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département. Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.
Organisation Formule de jeu	Stroke-play brut / 18 trous. Dames : <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} série : index inférieur à 11,5 marques bleues• 2^{ème} série : index de 11,5 à 26,4 marques bleues Messieurs : <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} série : index inférieur à 8,5 marques blanches• 2^{ème} série : index de 8,5 à 18,4 marques blanches L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription Ordre des départs : dans l'ordre décroissant des index et par séries. 1 ^{er} départ à 8h00 Nombre d'inscrits limité à 110. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le dimanche 21 juin. Droits d'engagement : 23 Euros pour les adultes, 10 Euros pour les moins de 20 ans. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.
Qualification Championnat de Bretagne	Sont qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel : <ul style="list-style-type: none">• Dames : les 6 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues.• Messieurs : les 20 meilleurs scores et aequo des deux premières séries confondues, Les joueuses et joueurs "élites" sont qualifiés d'office, ainsi que des joueurs qui ont participé aux championnats de Bretagne de l'année précédente et qui n'ont pas pu participer à ce championnat départemental parce qu'ils ont joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...).
Remise des prix	30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.



GREENSOME MIXTE DEPARTEMENTAL

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020 au golf de TREMEREUC

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Joueuses et joueurs licenciés d'un Club des Côtes d'Armor et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département.</p> <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Greensome mixte en stableford / 18 trous (2 fois 9 trous).</p> <p>Classement en brut et en net. En cas d'égalité pour la première place, départage suivant le logiciel RMS.</p> <p>Les départs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Messieurs : Boules jaunes• Dames : Boules rouges <p>Ordre des départs : tiré de manière aléatoire.</p> <p>Index non limité, mais ramené à 24.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font au plus tard le dimanche 12 septembre 2020.</p> <p>Droits d'engagement : 45 Euros par équipe. Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor.</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020 au golf de BEGARD

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain 6 joueurs par club :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si possible le PRO du club ;• Minimum 2 femmes ;• Le total des index des 6 joueurs doit être supérieur à 80,0 ;• Index maximum des joueurs : 32,0 à la date limite d'inscription. <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour ou questionnaire médical validé.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play 18 trous.</p> <p>Marques de départ, Repères</p> <ul style="list-style-type: none">• Rouges pour les Dames,• Jaunes pour les Messieurs ,• Blancs pour les Pros. <p>Classement : Addition des 2 meilleurs scores brut et des 3 meilleurs scores net (pas de cumul). Si le pro participe son score sera automatiquement pris en brut Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte en net, puis de la meilleure carte en brut, etc.</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le lundi 5 octobre.</p> <p>Droits d'engagement : Aucun (compris dans le forfait annuel).</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>



COMPETITION INDIVIDUEL JEUNES

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 au golf des SABLES D'OR

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	Garçons et filles licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire de santé validé et dont l'index est inférieur à 50.
Objectif	Compétition de « rentrée » des écoles de golf pour relancer les jeunes joueurs et préparer les échéances du dernier trimestre 2019.
Organisation Formule de jeu	18 trous en Strokeplay brut pour les index inférieurs à 35, 18 trous ou 9 trous strockeford pour les index de 35 à 50. Distances de jeu et repères de départs : <ul style="list-style-type: none">• U18 & U16 Garçons: repère blanc U18 & U16 Filles: repère bleu• U 14 Garçons: repère jaune U 14 Filles: repère rouge (4583m)• U 12 Garçons: repère rouge U 12 Filles: repère violet (3873m)• U 10 Garçons: repère violet U 10 Filles: repère violet
Conditions particulières	Epreuve "non-fumeur" . Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée. Cadets et accompagnateurs: Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.
Inscription	Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs Date limite d'inscription: le lundi 30 septembre 2019. Droit d'engagement: gratuit.



REGLEMENT DES RENCONTRES
MINI-TOUR GOLF 2020

ST SAMSON Dimanche 12 janvier

Catégories d'âges	Filles et Garçons catégories U10, U12, U14, U16 et U18, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont l'index est inférieur à 50.						
Objectif	Faire jouer, donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs, détecter les potentiels et participer à la sélection pour le championnat de Bretagne (catégories U10- U12, U14 et U16).						
Date et lieu	<p style="text-align: center;"><i>DIMANCHE 12 JANVIER 2020 à SAINT SAMSON</i></p> <p>Ce « mini tour » en « 18 trous strokeplay » est support pour la qualification au championnat de Bretagne.</p>						
Organisation Formule de jeu	<p>18 trous en Strokeplay brut pour les index inférieurs à 36, 18 trous ou 9 trous Strokeford pour les index de 36 à 50.</p> <p>Distances de jeu et repères de départs :</p> <table><tr><td><input type="checkbox"/> U18 & U16 Garçons : repère blanc</td><td>U18 & U16 Filles : repère bleu</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> U 14 Garçons : repère jaune</td><td>U 14 Filles : repère rouge</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> U 12 et U10 Garçons : repère rouge</td><td>U 12 et U10 Filles : repère violet</td></tr></table> <p>Si mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en stableford.</p>	<input type="checkbox"/> U18 & U16 Garçons : repère blanc	U18 & U16 Filles : repère bleu	<input type="checkbox"/> U 14 Garçons : repère jaune	U 14 Filles : repère rouge	<input type="checkbox"/> U 12 et U10 Garçons : repère rouge	U 12 et U10 Filles : repère violet
<input type="checkbox"/> U18 & U16 Garçons : repère blanc	U18 & U16 Filles : repère bleu						
<input type="checkbox"/> U 14 Garçons : repère jaune	U 14 Filles : repère rouge						
<input type="checkbox"/> U 12 et U10 Garçons : repère rouge	U 12 et U10 Filles : repère violet						
Classement	Classement mixte individuel par catégorie en brut.						
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent le mini tour.						
Conditions particulières	<p>Epreuve "non-fumeur" .</p> <p>L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.</p> <p>Chariot électrique interdit.</p> <p>Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.</p> <p>Téléphones portables : Ils seront éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.</p>						



REGLEMENT DES RENCONTRES MINI-TOUR GOLF 2020

ST CAST Dimanche 26 janvier

Catégories d'âges	Filles et Garçons catégories U10, U12, U14, U16 et U18, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont l'index est inférieur à 50 .
Objectif	Faire jouer, donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs, détecter les potentiels et participer à la sélection pour le championnat de Bretagne (catégories U10- U12, U14 et U16).
Date et lieu	<i>DIMANCHE 26 JANVIER 2020 à SAINT CAST</i> Ce « mini tour » en « 18 trous strokeplay » est support pour la qualification au championnat de Bretagne.
Organisation Formule de jeu	18 trous en Strokeplay brut pour les index inférieurs à 36, 18 trous ou 9 trous Strokeford pour les index de 36 à 50. Distances de jeu et repères de départs : <input type="checkbox"/> U18 & U16 Garçons : repère blanc U18 & U16 Filles : repère bleu <input type="checkbox"/> U 14 Garçons : repère jaune U 14 Filles : repère rouge <input type="checkbox"/> U 12 et U10 Garçons : repère gris U 12 et U10 Filles : repère rouge Si mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en stableford.
Classement	Classement mixte individuel par catégorie en brut.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mercredi précédent le mini tour.
Conditions particulières	Epreuve "non-fumeur" . L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée. Chariot électrique interdit. Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Liges ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Téléphones portables : Ils seront éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.



REGLEMENT COMPETITION 2020

PARCOURS COMBINE et CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PICTH AND PUTT

LANCIEUX Dimanche 8 mars

Catégories d'âges	Filles et Garçons catégories U10, U12, U14, U16 et U18, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont l'index est inférieur à 50 pour le combiné 9 trous + Picht and Putt et drapeau Blanc pour le Picht and Putt seul.
Objectif	Faire jouer, donner le goût à la compétition aux jeunes joueurs, détecter les potentiels et participer à la sélection pour le championnat de Bretagne (catégories U10- U12, U14 et U16). Faire jouer et évaluer le « petit jeu » aux jeunes débutants pour le Picht and Putt.
Date et lieu	<i>DIMANCHE 8 MARS 2020 à LANCIEUX</i> Le « combiné » en stockeplay est support pour la qualification au championnat de Bretagne.
Organisation Formule de jeu	9 trous en Strokeplay brut et 9 trous en Picht and Putt pour les index < 36, 9 trous en Strokeford brut et 9 trous en Picht and Putt pour les index de 36 à 50, 9 trous Picht and Putt et ateliers pour les index > à 50. Repères de départs sur le 9 trous : <input type="checkbox"/> U18 & U16 Garçons : repère blanc U18 & U16 Filles : repère bleu <input type="checkbox"/> U 14 Garçons : repère jaune U 14 Filles : repère rouge <input type="checkbox"/> U 12 et U10 Garçons : repère rouge U 12 et U10 Filles : repère rouge
Classement	Classement mixte individuel par catégorie en Brut. Un champion départemental Picht and Putt catégories U10, U12 et U14.
Inscription	Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi 3 mars 2020.
Qualification Bretagne Picht and Putt	Seront qualifiés pour la finale régionale « Pitch and putt U10 et U12 » du samedi 3 octobre au Golf de Baden les 2 meilleurs scores U10 et U12, en filles et garçons, sur la partie Picht and Putt du combiné.
Conditions particulières	L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée. Chariot électrique interdit. Téléphones portables : Ils seront éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Epreuve "non-fumeur".



REGLEMENT DES RENCONTRES INTER ECOLES DE GOLF 2020

Catégories d'âges concernées	Ecoles de Golf du département. Filles et Garçons catégories U10, U12, U14 et U16/U18 licenciés FFG dans le département, certificat médical actif ou questionnaire médical validé.
Objectif	Faire jouer les jeunes, les faire jouer en équipe et donner le goût à la compétition.
Dates et lieu	<p style="text-align: center;">?????? à BOISGELIN</p> <p style="text-align: center;">VENDREDI 8 MAI au golf BAIE DE ST BRIEUC</p> <p>Ces rencontres servent de qualification pour le trophée régional des Ecoles de Golf qui se déroulera à Rennes le samedi 27 juin.</p>
Critères de participation	Les équipes seront composées de paires de 2 joueurs et/ou joueuses : 2 U16/U18, 2 U14, 2 U12 et 2 U10. Plusieurs Clubs du département peuvent composer une "équipe d'alliance" afin de constituer des "paires" complètes. Un club peut présenter plusieurs équipes dans la même catégorie. Age et la limite d'index : le jeune sera « autonome ».
Organisation Formule de jeu	Dans la même journée il y aura 2 rencontres (2 fois 9 trous). Pour chaque match individuel, le jeu se déroule jusqu'au 9 ^{ème} trou afin de comptabiliser le nombre de trous gagnés par joueur. Rencontre gagnée = 2 points. Rencontre à égalité = 1 point pour l'équipe
Classement	2 classements seront faits : <ol style="list-style-type: none">1. Par catégorie d'âges U10, U12, U14 et U16/U182. Un classement général toutes catégories confondues (en prenant la meilleure paire du club ou de l'alliance si plusieurs équipes dans la même catégorie). .
Inscription	Les inscriptions se font par mail au plus tard le samedi précédent les rencontres auprès du CD22.
Accompagnateurs	Les accompagnateurs, parents, grands-parents, entraîneurs, etc. sont les bienvenus mais ne devront pas donner de conseils et rester à distance.



CHAMPIONNAT DES COTES D'ARMOR INDIVIDUEL JEUNES 2020

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL 2020

Au golf de PLENEUF VAL-ANDRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Garçons et filles nés en 2002 et après, licenciés FFG dans le département, certificat médical à jour ou questionnaire médical validé et dont les index sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• U18 Cadets : index < 20• U 16 Minimes : index < 25• U 14 Benjamins : index < 30• U 12 : index < 40
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play brut sur 36 trous / 18 trous par jour.</p> <p>Distances de jeu et repères de départs : Voir vade-mecum sportif fédéral</p> <ul style="list-style-type: none">• U 16 Minimes garçons : repère blanc U 16 Minimes filles : repère bleu• U 14 Benjamins garçons : repère jaune U 14 Benjamins : repère rouge• U 12 garçons : repère gris U 12 filles : repère violet <p>Ordre des départs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le 1er jour dans l'ordre croissant des index et par catégories• Le 2ème jour dans l'ordre inverse des résultats du 1er jour et par catégories. <p>Classement pour le titre de champion départemental : Addition des scores des 2 journées. En cas d'égalité : le classement sera établi en utilisant le départage « RMS », Exception pour la 1ère place : Play Off en trou par trou</p>
Conditions particulières	<p>L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.</p> <p>Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.</p> <p>Cadets et accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés. Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.</p> <p>Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.</p> <p>Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs.</p> <p>Epreuve "non-fumeur"</p>

<p>Qualification Championnat de Bretagne</p>	<p>Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories. Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.)</p> <p>Le champion départemental dans les catégories U12, U14 et U16, en filles et en garçons, est qualifié pour le championnat de Bretagne.</p> <p>Le classement de la qualification se fera à partir des 2 journées du championnat départemental, des 2 « mini tours » de St Samson et St Cast et du Combiné 9 trous et Picht &Putt de Lancieux.</p> <p>Pour ce classement le total brut des 3 meilleures cartes, dont au moins 1 du championnat départemental, sera retenu en tenant compte du par de chaque terrain.</p> <p>Wilds-cards: à titre exceptionnel L'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, une sélection, ...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...</p>
<p>Inscription</p>	<p>Par Extranet par l'intermédiaire des Clubs</p> <p>Date limite d'inscription : DIMANCHE 29 MARS</p> <p>Droit d'engagement : gratuit.</p>